

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE DE PUISSALICON**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 11 MAI 2015**

**Etaient présents** : MM FARENC Michel – FERRE Gérard - MAERTEN Valérie  
BLANCOU Hubert – CLAVEL Josiane - VIGUES Marie-Pierre – LELONG Eric  
TOUZET Christophe – VILLEBRUN Christine – GARCIA Anne-Marie - CRITG  
Stéphane - DUBEAU Michelle – VIGOUROUS Jean-Marie.

**Absents excusés** : MM MATHIEU Marjorie (pouvoir à Maerten) - LORENTE Gaspard  
(pouvoir à Dubeau).

**Secrétaire de séance** : VILLEBRUN Christine.

Ouverture de la séance : 19 H

**Ordre du jour**

Etude urbaine – Désignation bureau d'études

Acquisition terrain Hectare

Saisonniers

Questions et informations diverses

Afin de ne pas retarder le dernier paiement des entreprises, Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a rattaché, à la séance du 13 avril, une délibération concernant le dernier avenant aux marchés des travaux de construction du hangar municipal. En effet, Mr Fradique, en accord avec l'architecte, n'a pas réalisé tous les travaux prévus dans le marché initial « gros œuvre », il est nécessaire d'établir **un avenant en moins-value d'une somme de 3 101 € H.T.**

*Approbation du compte-rendu de la séance du 13 avril 2015, à l'unanimité des présents.*

**I Etude urbaine – désignation bureau d'études :**

Le conseil municipal délibère et désigne le bureau d'études « Carbonneau-Robin » de Montpellier afin de réaliser l'étude urbaine, pour un montant de 32 500 € H.T soit 39 000 € T.T.C. Il autorise Mr le Maire à signer le marché à intervenir.

*Voté à l'unanimité.*

**II Acquisition terrain Hectare :**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur cette acquisition. Le Conseil municipal délibère et décide l'acquisition du terrain vendu par la Société Hectare, d'une superficie de 1000 m<sup>2</sup> environ, qui sera définitivement arrêtée par le géomètre au prix de 51 559 € T.T.C, somme à laquelle s'ajouteront les frais de notaire ainsi que ceux du géomètre. Le conseil municipal approuve le compromis de vente et autorise Mr le Maire à signer l'acte à intervenir.

*Voté à l'unanimité.*

**III Saisonniers :**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le renouvellement de cette expérience et propose le recrutement de 10 jeunes gens, pendant la période estivale, chacun 15 jours, 20 H par semaine.

*Voté à l'unanimité.*

#### **IV Questions et informations diverses :**

- Lettre de Marie-Noëlle Pau (l'arche du cœur). Délibération sur cette demande de subvention. Le conseil municipal n'accepte pas la demande de subvention en faveur de l'arche du cœur.
- Participation aux frais et aux sorties pédagogiques du collège de Magalas. Même participation en 2015 que pour 2014.
- Lettre de Mr Bilhac de l'Association des Maires de l'Hérault concernant une motion pour une répartition équitable des pouvoirs entre Montpellier et Toulouse dans la future grande région. (A voir lors d'un prochain conseil municipal)
- Michelle Dubeau demande l'enlèvement des « sacs pour chiens » installés à côté du panneau de la Communauté de Communes.

**Fin de la séance : 20 H 19**